

**DÉLIBÉRATION N° 2024-2025_035
du conseil d'administration de l'Université Marie et Louis Pasteur**

Séance en date du 14 mai 2025

Point n° 2. « Désignation des vice-présidents »

2.2 Vice-présidents

La délibération étant présentée pour décision.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 28 Membres représentés : 9 Total : 37	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 4 Suffrages exprimés : 33 Pour : 31 Contre : 2
---	--

VU les articles 8.2 et 15 des statuts de l'université Marie et Louis Pasteur ;
VU l'avis du CAC du 13 mai 2025.

Descriptif précis

Conformément à l'article 15 des statuts de l'université Marie et Louis Pasteur, le conseil d'administration élit le vice-président en charge de la recherche, le vice-président en charge de la formation, le vice-président du conseil académique restreint, ainsi que d'autres vice-présidents en charge de coordonner des activités spécifiques selon les modalités suivantes :

(...) « 2°Le vice-président en charge de la recherche, qui préside la commission de la recherche du conseil académique, choisi parmi les enseignants-chercheurs et chercheurs de l'Université Marie et Louis Pasteur ;

3°Le vice-président en charge de la formation, qui préside la commission de la formation et de la vie étudiante du conseil académique, choisi parmi les enseignants-chercheurs et enseignants de l'Université Marie et Louis Pasteur ;

4°Le vice-président du conseil académique restreint choisi parmi les professeurs des universités de l'Université Marie et Louis Pasteur élus du conseil académique ;

(...)

D'autres vice-présidents en charge de coordonner des activités spécifiques sont désignés sur proposition du président de l'Université Marie et Louis Pasteur par délibération du conseil d'administration. »

Le président de l'université propose les candidatures suivantes :

❖ Vice-présidences de pôles :

- **M. Pierre Joubert**, vice-président formation, chargé de présider la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)
- **Mme Celine Demougeot**, vice-présidente recherche, chargée de présider la Commission de la recherche (CR)
- **Mme Laurence Ricq**, vice-présidente Ressources humaines et vice-présidente du Conseil académique (CAC) restreint
- **Mme Coralie Mayeur-Carpentier**, vice-présidente Qualité de vie étudiante
- **M. Samir Jemeï**, vice-président Relations internationales
- **M. Daniel Hissel**, vice-président Innovation et partenariat socio-économique

❖ Vice-présidences déléguées :

- **M. Pascal Fabre**, vice-président Finances
- **Mme Nadia Crini**, vice-présidente Pilotage et qualité
- **M. Raphaël Couturier**, vice-président Numérique et intelligence artificielle
- **M. Cédric Buron**, vice-président Patrimoine
- **Mme Anne-Laurence Ferrari**, vice-présidente orientation et transition secondaire-sup
- **M. Laurent Guyard**, vice-président Réussite étudiante et insertion professionnelle
- **Mme Maryse Graner**, vice-présidente Culture et mémoire
- **M. Olivier Jouffroy**, vice-président Qualité de vie et des conditions de travail
- **Mme Murielle Ruffier**, vice-présidente Égalité et accompagnement social
- **M. Julien Montillaud**, vice-président Transitions environnementales et sociétales
- **M. David Bouquain**, vice-président Relations industrielles et entrepreneuriat

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent cette proposition aux fonctions de vice-présidents de l'université Marie et Louis Pasteur.

Besançon, le 14 mai 2025

Le président,

Hugues DAUSSY



Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université Marie et Louis Pasteur